



HAL
open science

Pro et anti face aux projets nucléaires dans l'Italie du Nord des années 1950-1960

Cesare Mattina, Davide Pellegrino

► To cite this version:

Cesare Mattina, Davide Pellegrino. Pro et anti face aux projets nucléaires dans l'Italie du Nord des années 1950-1960. Cesare Mattina; Elisabetta Bini; Barbara Curli; Pierre Fournier. Les territoires des transitions énergétiques. Nucléaire et énergies renouvelables en Italie et en France, Khartala; Editions de la MMSH, pp.67-92, 2023. hal-04360866

HAL Id: hal-04360866

<https://hal.science/hal-04360866v1>

Submitted on 7 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Pro et anti face aux projets nucléaires dans l'Italie du Nord des années 1950-1960

Nombre des travaux qui traitent de la gouvernance politique, notamment ceux qui se sont développés au sein de la recherche anglo-saxonne en science politique¹, se fondent sur le constat d'un affaiblissement progressif des États nationaux à partir des années 1970 et des difficultés croissantes pour ces derniers à imposer de grands projets d'infrastructure sur le territoire, face aux oppositions toujours plus virulentes des populations locales et des intérêts organisés². Des États qui, contraints de céder leur souveraineté par le haut (structures supranationales et Communauté européenne) et par le bas (décentralisation et régionalisation), deviennent « des acteurs parmi d'autres », et perdent leur prépondérance sur les collectivités locales, les entreprises privées et les acteurs non gouvernementaux. En suivant de tels raisonnements qui, souvent, ne tiennent pas compte des processus historico-sociaux sur le long terme, il résulterait de ces théories de la gouvernance que l'État était auparavant – essentiellement entre les années 1920 et 1970 – un État omnipotent en mesure d'imposer à lui seul des projets d'infrastructures sans se soucier d'éventuelles oppositions et sans avoir à rechercher le soutien nécessaire pour la réalisation et l'acceptation des projets sur les territoires.

67

Or, si l'on regarde de plus près les dynamiques liées aux processus d'implantation sur le territoire des projets d'infrastructures lourdes et stratégiques comme l'électronucléaire, les choses ne nous paraissent pas aussi simples, même dans une période généralement considérée comme empreinte du sceau de la puissance absolue de l'État-nation occidental, celle des trois décennies qui suivent la Seconde Guerre mondiale³. Le nucléaire italien, avec la réalisation entre 1961 et 1964 de la troisième centrale électrique (après celles de Latina et de Garigliano), présente à quelques années de distance deux configurations extrêmement différentes autour du processus d'implantation : d'un côté, un projet d'installation



Fig.1 Localisation des projets de centrale électronucléaire en Ligurie (Sestri Levante), et au Piémont (Trino Vercellese), Italie

Crédits : Antonio Cittadino, 2022, LARTU-DIST- *Politecnico* et université de Turin, CC-BY 4.0. Source : fond de carte de l'Union européenne, 1995-2022, CC-BY 4.0.

sur la côte de la Ligurie qui échoue en 1960 ; d'un autre, le même projet approuvé et réalisé sur la commune de Trino, dans la province de Vercelli.

La consultation et l'analyse des archives de la bibliothèque municipale de Trino – contenant les rapports sur les mobilisations locales dans la commune de Sestri Levante contre l'installation d'une centrale nucléaire sur la côte ligure, et la correspondance entre le maire de Trino, certaines personnalités politiques locales et nationales de la Démocratie chrétienne (DC), et les dirigeants de la société privée en charge du projet – nous

permettent de cerner ces deux configurations dans leurs différences. Celles-ci laissent entrevoir le rôle des acteurs sociaux locaux en opposition et en soutien. Il est classiquement tenu pour secondaire alors qu'il semble avoir eu un poids réel dans les deux cas.

Arguments et acteurs anti-centrale de la côte ligure

Le projet d'une centrale nucléaire dans l'Italie du Nord est dans les cartons depuis la seconde moitié des années 1950. Le secteur privé et, plus précisément, l'alliance entre la société Edison et certains secteurs de l'industrie d'État⁴ sont à l'origine de cette initiative. Ces ramifications de l'industrie privée sont proches de la majorité démocrate-chrétienne au pouvoir dans les années 1955 à 1963, durant lesquelles les nombreux gouvernements dirigés par la DC sont soit monocolores, soit constitués par l'alliance de la DC et des forces du centre droit du Parti libéral (PLI) ou du Parti social-démocrate italien (PSDI). Le sujet de l'énergie électrique suscite d'importantes divisions au sein du secteur public, que ce soit dans le milieu de la recherche fondamentale ou dans celui de la recherche appliquée à l'activité industrielle. Dans le cadre d'un État en principe fort et légitime, on est tenté de penser que la coalition des forces entrepreneuriales privées qui viennent en appui à d'importants acteurs publics et semi-publics et qui sont liées aux intérêts politiques et économiques italiens et américains est en mesure d'imposer à tel ou tel territoire l'implantation d'une centrale nucléaire. Pourtant, en Italie, et pour la centrale Edison, ce ne fut pas le cas.

69

En l'état actuel de notre recherche, nous nous fondons essentiellement sur des archives locales. Faute de pouvoir accéder aux archives d'Edison⁵ et aux archives du ministère de l'Industrie, inaccessibles dans des délais raisonnables, nous ne sommes pas en mesure de dire ce qu'il s'est réellement passé au sommet de l'État dans le cadre des relations internationales avec les États-Unis et dans les rapports entre les milieux politiques et les milieux de l'industrie autour du projet de centrale nucléaire en Ligurie, ni comment et à quel moment celui-ci est né et a pris forme avant d'échouer. Il ne s'agit donc pas d'affirmer ici que les oppositions locales ont entraîné le retrait du projet, il faudrait pour cela croiser nos sources avec les prises de position au sommet de l'État. Cependant, si l'on ignore à quel point les mobilisations contre la centrale sont déterminantes dans l'échec du projet en Ligurie, il nous semble important de reconstituer le processus de mobilisation qui s'est développé au niveau local contre la construction de la centrale Edison entre janvier et août 1960.

La mobilisation s'appuie sur de véhémentes critiques qui sont relatives d'une part, aux conséquences désastreuses de la présence d'une centrale

nucléaire sur l'économie touristique locale et sur la santé publique et, d'autre part, à l'imbrication entre les stratégies des industriels privés de l'électricité, de la DC et des intérêts américains. L'opposition au projet de centrale en Ligurie est rendue possible par une alliance entre les forces politiques de l'opposition au niveau national, lesquelles se sont associées, dans différentes communes de la région, (le Parti socialiste italien, PSI, le Parti communiste italien, PCI, de Ligurie et certains responsables politiques locaux de la DC) avec les forces économiques et sociales du tourisme et du commerce local.

Rhétoriques et arguments économiques et politiques contre la centrale

70

Le 7 janvier 1960, le quotidien national turinois *La Stampa*, propriété de la société Fiat, annonce le projet de construction d'une centrale nucléaire sur la localité de Vallegrande, à cheval entre les communes de Sestri Levante et de Moneglia, première commune des *Cinque Terre* quand on arrive par l'ouest⁶. Selon l'ingénieur Castelli de la SELNI, deux critères ont déterminé le choix du site : les ressources et les besoins locaux (disponibilité d'eau de mer en grande quantité, réseau de transport ferroviaire et autoroutes, proximité des zones de développement industriel de Gênes et de la Ligurie) ; la « sécurité absolue pour la population » avec « une localité déserte », séparée de Riva Trigoso, de Sestri Levante et des autres agglomérations par de hautes falaises, et fortement ventée.

Dès les premiers jours de janvier, des représentants de la DC de Chiavari et des autres communes de la Riviera du Levant s'étaient réunis pour discuter du sujet⁷. Le maire démocrate-chrétien de Gênes, Vittorio Pertusio, déclare à la presse combien serait inopportune la construction d'une centrale atomique sur une zone riche de beautés naturelles et si investie par le tourisme international. Les maires de Sestri Levante et de Moneglia déclarent explicitement voir dans cette installation plus de dommages – consécutifs à la fuite du tourisme – que d'avantages, d'ailleurs perçus comme très flous, à l'exemple du présumé développement immobilier induit par l'arrivée sur le territoire ligure des employés de la centrale, des ingénieurs et des cadres dirigeants⁸.

L'analyse de la presse, de certaines questions parlementaires et surtout du compte rendu de la conférence de Sestri Levante tenue le 21 février 1960 à l'initiative du maire de la ville⁹, permet de repérer trois registres argumentatifs de l'opposition au projet : l'impact de la centrale nucléaire sur la beauté des lieux avec d'énormes répercussions sur l'économie de la Ligurie ; le risque pour les populations et leur santé ; la dénonciation de l'industrie privée de l'électricité, secteur « monopolistique » qui

prétend imposer ce type d'installation en période de *vacatio legis* sur les centrales nucléaires.

La conférence du 21 février arrive après une série de mobilisations et de prises de position émanant de maires et conseillers municipaux ligures opposés à un projet qui impacterait gravement l'économie touristique, le commerce, la pêche côtière traditionnelle et des paysages renommés pour leur beauté (ceux de Tigullio et des *Cinque Terre*). Ces arguments sont le plus souvent avancés par des élus locaux de différents bords politiques comme l'avocat Caveri, maire de Moneglia qui, lors de la conférence, fait la déclaration suivante :

« À Moneglia, je me bats pour empêcher ne serait-ce que la construction d'un étage supplémentaire afin de ne pas abîmer la beauté des paysages, et puis voilà qu'arrive ce cataclysme ! Non seulement nuisible pour la population mais aussi pour l'économie de la Ligurie, zone en dépression économique [...]. Ils ont pensé à l'énorme diminution des devises étrangères en Ligurie lorsque les touristes mettront le cap sur la Côte d'Azur ? On parle de 53 milliards de devises ! [...] Ils ont pensé aux difficultés budgétaires pour toutes les communes ? »¹⁰

71

La question des conséquences pour le tourisme balnéaire international et pour l'économie ligure est reprise par nombre des participants à la conférence. Le nombre des interventions consacrées aux stratégies de mobilisation à mettre en œuvre dans les semaines suivantes indique que la réalisation d'un projet de centrale nucléaire représentait, avant même la conférence, un sujet d'inquiétude pour une bonne partie de la zone côtière comprise entre les provinces de Savone et de La Spezia.

Le deuxième argument amplement développé lors de la conférence de Sestri concerne la sécurité et la santé des citoyens exposés à la production atomique. Dans les milieux de la science-fiction et dans les médias des années 1950 et 1960, le nucléaire était évidemment associé à la guerre et aux catastrophes d'Hiroshima et de Nagasaki¹¹. En 1960, malgré un changement de politique au niveau mondial avec la promotion de l'utilisation pacifique de l'atome, le nucléaire continue d'être regardé avec crainte et suspicion. Le projet d'installation à Ispra (en Lombardie) d'un réacteur nucléaire pour la recherche avait déjà soulevé entre 1956 et 1959 un certain nombre d'oppositions de la part des populations locales¹². Lors de la conférence de Sestri, la question de la sécurité et de la santé publique est évoquée dans cinq interventions dont celle du médecin et député socialiste Domenico Macaggi qui met explicitement en avant la crainte des conséquences de la production atomique, fortement associées à des scénarios belliqueux et à des dangers encore inconnus pour la santé :

« [...] De quels dangers parle-t-on ? Dans le cas malheureux d'une guerre, non seulement une installation de ce genre attirerait un bombardement, mais pensez aux effets que ce bombardement pourrait avoir ! Et en temps normal aussi, il existe des dangers [...]. Les connaissances scientifiques ne sont pas assez solides pour prendre toute la mesure des dangers. Qu'en est-il des phénomènes de radioactivité ? Y en aura-t-il ? Il ne fait aucun doute que ces rayonnements existent [...]. Il suffit d'un milliardième de milligramme dans un mètre cube d'air pour créer des dégâts. Ce sont des quantités infinitésimales que l'homme n'est pas capable d'éliminer [...]. Même les soins nécessaires aux maladies consécutives à ces activités ne sont pas encore bien définis. Avant d'accepter de telles conséquences, d'exprimer un avis, il faut un temps long de plusieurs années. Nous avons dans nos corps des organes extrêmement sensibles à ces radiations : ne serait-ce que la moelle osseuse et les organes de reproduction [...]. On a vu naître des nourrissons monstrueux après les explosions nucléaires. Il existe des conséquences à caractère héréditaire qui engendreront de réelles altérations de la descendance. Il y a le risque très grave de la leucémie [...]. En ce sens, il est évidemment imprudent, et je dirais même criminel, de créer des centrales de ce type sans les garanties idoines. »¹³

72

Parallèlement à ces interventions très alarmistes et formulées sur le registre de l'émotion, d'autres mettent l'accent sur les risques induits par la proximité de la centrale nucléaire avec les agglomérations. Parmi les interventions, certaines argumentations se fondent sur des comparaisons soulignant que, contrairement à des pays comme la France, l'Angleterre et les États-Unis, où les constructions de centrales nucléaires se font dans le respect de distances qui varient entre 30 et 60 kilomètres, la centrale de Vallegrande se trouverait à très peu de kilomètres d'agglomérations telles que le hameau de Riva Trigoso et les petites villes de Sestri, Moneglia et Casarza Ligure. Ce sont les propos tenus, par exemple, par un ingénieur et représentant d'un « comité de mobilisation » de Moneglia contre la centrale et par Sandro Pertini – député de Savone, résistant et *leader* du PSI de Ligurie, futur président de la Chambre des députés de 1968 à 1976 et de la République de 1978 à 1985¹⁴.

Le troisième argument de poids, avancé principalement par certains des responsables politiques locaux et nationaux du PCI et du PSI présents à la conférence, recouvre un caractère politique et idéologique qui ne peut être compris que dans le contexte de la guerre froide et des batailles politiques et scientifiques relatives à la question de la nationalisation de l'énergie électrique¹⁵ : il s'agit de dénoncer, à travers Edison, une industrie privée monopolistique qui est soutenue par les groupes démocrates-chrétiens alors au gouvernement. Le communiste Gelasio Adamoli déclare durant la conférence :

« [...] la SELNI est une société à capitaux mixtes. La majorité des titres est entre les mains de la société Edison, les autres sont entre les mains des sociétés d'État de l'Institut pour la reconstruction industrielle. Edison est le plus grand monopole du secteur de l'électricité. Le financement provient aussi d'actions de l'État. L'État est dedans, ils ne peuvent pas dire qu'ils n'en savaient rien, il y a déjà la présence active d'un organisme de l'État [...]. En Italie, on prépare pour des groupes privés la possibilité de construire ces centrales. Si l'on autorise des groupes privés, on accentue la spéculation. Quand une société privée engage du capital, c'est qu'elle a fait ses calculs ; quand l'État engage du capital, les calculs sont d'une autre nature, ils visent l'intérêt général. »¹⁶

Les arguments qui concernent la sécurité et la santé et ceux qui s'appuient sur la critique des monopoles du secteur de l'électricité croisent encore un autre thème largement repris lors de la conférence : l'absence d'une loi qui réglemente le secteur nucléaire et la construction des centrales, loi d'ailleurs déjà en examen en 1954 (et qui n'a été approuvée qu'en décembre 1962). C'est le thème principal de l'argumentation de Sandro Petrini, de Gelasio Adamoli et d'autres conseillers municipaux. Pertini souligne que l'Italie, qui a signé la réglementation de l'Euratom, est censée – au même titre que l'Angleterre et la France :

73

« [...] appliquer les règles de sécurité, appliquer les règles de protection sanitaire ; effectuer le contrôle permanent des émissions radioactives ; communiquer les résultats aux commissions préposées ; communiquer sur le matériel employé. [...] On ne peut pas aller contre ces normes qui réglementent la construction des centrales thermonucléaires. L'Italie a signé un traité et doit l'observer. »¹⁷

Sandro Pertini dénonce le fait que la société SELNI agit avec le ministère de l'Industrie comme si l'autorisation de construction de la centrale de Vallegrande était déjà délivrée, alors même que le CNRN (Conseil national pour la recherche nucléaire) est opposé à une procédure qui en autorise la réalisation sans permis.

Ces exposés et registres argumentatifs d'opposition à l'implantation de la centrale nucléaire en Ligurie ne peuvent être appréhendés séparément du contexte historico-politique des années 1950 et 1960. Barbara Curli souligne combien cette période historique est marquée par l'affrontement politique entre, d'une part, certaines factions des gouvernements de centre droit fortement libérales et, d'autre part, certains acteurs de la DC et les oppositions communiste et socialiste concernant précisément la question des nationalisations qui verront le jour au milieu des années 1970¹⁸. Durant ces années, le nucléaire est également au cœur de la lutte pour le contrôle

de la transition énergétique avec, d'un côté, les milieux scientifiques et industriels favorables à une intervention forte de l'État (en particulier le CNRN sous la direction de Felice Ippolito) et, de l'autre, les milieux plus proches du secteur privé, incarnés par des entreprises comme la société Edison qui est dirigée par Giorgio Valerio¹⁹.

L'alliance politico-économique locale contre le nucléaire

Au-delà des différentes rhétoriques et visées de l'opposition à la construction de la centrale de Vallegrande, il convient d'observer de façon plus détaillée qui sont concrètement les acteurs de la mobilisation, à quels corps et à quels groupes sociaux ils appartiennent, dans une configuration où se créent des alliances – occasionnelles ou durables – entre différentes forces socio-économiques et politiques qui enregistrent un succès quasi immédiat (au bout des sept à huit premiers mois). Les listes des inscrits à la conférence de Sestri Levante ainsi que les données biographiques des personnalités politiques donnent une image assez claire des forces politiques en présence. Nous assistons pour ainsi dire à une convergence entre forces politiques – surtout catalysées par l'opposition aux milieux industriels des « monopoles » de l'électricité – et forces économiques (et également politiques) pour défendre l'image d'un territoire qui a pour but la consolidation d'une économie côtière essentiellement liée au tourisme.

Bien qu'il soit difficile de séparer radicalement la « société civile » locale de la société politique, nous pouvons déterminer sans grande marge d'erreur le nombre de membres de la société civile (70) et de personnalités du monde politique (80) qui ont participé à la conférence de Sestri Levante²⁰. L'importante mobilisation politique est confirmée par la présence de députés et de sénateurs souvent de premier plan au niveau national (mais qui ont aussi un fort poids au niveau local). Au PSI, nous retrouvons certaines grandes personnalités telles que Sandro Pertini, Vannuccio Faralli, maire de Gênes en 1945-1946 et Gaetano Barbareschi, député de Gênes et deux fois ministres dans l'immédiat après-guerre. Le PCI au niveau régional et national est représenté par Alessandro Natta, député de Gênes puis secrétaire national du PCI dans les années 1980, et par Gelasio Adamoli, résistant et maire de Gênes de 1948 à 1951 et rédacteur en chef de l'édition ligure du journal *L'Unità* de 1951 à 1957. Il faut aussi ajouter Agostino Novella et Secondo Pessi, les deux *leaders* de la CGIL²¹ durant la seconde moitié des années 1950. Deux parlementaires démocrates-chrétiens sont présents, dont Antonio Boggiano Pico, originaire de Savone, juriste et tenant du catholicisme social, antifasciste et figure de la construction de la Communauté européenne aux côtés d'Alcide De Gasperi²². La mobilisation de ces hommes politiques de premier plan issus des trois principaux partis de l'hémicycle italien est sans aucun

doute à mettre sur le compte de l'opposition au système de l'industrie de l'électricité privée. Néanmoins, cette lecture doit également tenir compte de la lutte pour la nationalisation de l'industrie électrique qui a pour acteurs politiques de premier ordre tant les membres du PSI et du PCI que ceux d'une fraction de la DC favorables à un changement de majorité au profit d'un gouvernement semblable aux futurs gouvernements de centre gauche²³. Cette logique se retrouve au niveau des pouvoirs locaux, dans la mesure où de nombreuses administrations municipales gérées par la DC s'opposent au projet de la centrale, parfois ouvertement, parfois à mots couverts, et envoient à la conférence un adjoint ou un conseiller municipal par crainte de représailles de la part de la direction nationale du parti.

Au niveau des hommes politiques locaux et nationaux, l'opposition aux monopoles de l'électricité et à la construction de centrales électronucléaires en l'absence d'une loi *ad hoc* se soude aux intérêts de l'économie touristique locale. Si l'on observe attentivement (par le biais des questions parlementaires et des propositions de loi) les domaines d'intervention à la Chambre des députés et au Sénat des 13 parlementaires présents à Sestri Levante, on découvre qu'au moins 4 d'entre eux sont très actifs dans les secteurs du tourisme et du commerce. Ainsi, Gelasio Adamoli et Agostino Novella rédigent de nombreuses propositions de loi touchant ces secteurs. Ambrogio Viale fut à l'initiative de la proposition d'augmentation de la taxe de séjour présentée en 1953 et Vittorio Aicardi fut très actif dans le domaine de la pêche et de l'agriculture²⁴. L'analyse des parcours et des caractéristiques sociales des personnes présentes à la conférence de Sestri Levante montre clairement que les secteurs socio-économiques du tourisme (hôtellerie, établissements balnéaires) et les secteurs connexes (commerce, artisanat, pêche, agriculture) constituent le fer de lance de la mobilisation. Dans un contexte où ces secteurs constituent les pivots de l'économie régionale, il est inévitable que ceux-ci s'inquiètent du risque de changement d'image du territoire. Si le tourisme de masse ne s'est pas encore répandu sur l'ensemble du pays, des régions comme la Ligurie sont, sur ce plan et depuis de nombreuses années, à l'avant-garde. L'accueil de l'élite du tourisme international existe en Ligurie depuis le milieu du xx^e siècle²⁵. Cette tradition s'est fortement consolidée dans les années qui vont de l'après-guerre au début du miracle économique italien et s'est amplifiée grâce à l'augmentation de la population touristique qui, en particulier depuis les conurbations de Milan et de Turin, afflue sur les côtes ligures.

Sans que nous puissions démontrer de façon manifeste, compte tenu de nos sources, que ces oppositions ont déterminé le retrait du projet et le transfert de la centrale SELNI sur Trino, l'opposition semble avoir été forte et organisée, et finalement soutenue par une partie des pouvoirs politiques et économiques constitués. Certaines missives du ministre du Tourisme de

l'époque, le démocrate-chrétien Umberto Tupini, laissent même deviner des divisions internes au gouvernement²⁶. Les prises de position de certains industriels génois se montrent finalement assez hostiles à l'arrivée de la centrale sur les côtes du golfe de Tigullio. Le 25 janvier 1960, le quotidien *La Gazzetta del lunedì* – qui appartient au journal des industriels génois *Mercantile* – alerte sur le danger de préjudice grave qui plane sur la Riviera du golfe de Tigullio. Le journal n'hésite pas à dénoncer la supercherie d'Edison qui a présenté un projet de construction de zone résidentielle lors de l'acquisition du terrain de Vallegrande. Le fait est qu'en juillet-août 1960, le projet de construction de la centrale sur Sestri est abandonné.

Arguments et acteurs pro-centrale dans la plaine de Vercelli

76

Comme souvent dans le cas des grands projets d'infrastructure, toute une série d'intermédiaires locaux et nationaux est nécessaire, soit pour faire accepter le projet aux populations, soit pour le faire advenir sur le territoire. C'est ce que nous observerons ici avec la construction de la centrale Edison à Trino, petite agglomération de 9 000 habitants de la province de Vercelli sur le bord du Pô, en région Piémont. La correspondance – conservée aux archives municipales de Trino – entre le maire démocrate-chrétien de l'époque et des personnalités locales et nationales témoigne de la remarquable mobilisation de certains acteurs en faveur de l'implantation de la centrale Edison sur ce territoire²⁷. Comme nous le verrons plus bas, il résulte de la consultation des archives que les premiers contacts entre les dirigeants de la DC, en la personne de Giuseppe Pella²⁸, ceux de Fiat et d'Edison et le maire de Trino, remontent au printemps 1957. Dans cette correspondance, Vittorio Valletta, directeur général de Fiat, signale à Giuseppe Pella « le projet de réalisation d'une installation nucléaire expérimentale précisément sur la zone indiquée »²⁹, c'est-à-dire Trino. Mais, environ un mois plus tard, une communication d'Edisonvolta SPA³⁰ signale que, malgré les attentes, « la zone [de Trino] ne se prête pas à l'installation d'une centrale nucléaire »³¹.

L'impossibilité d'accéder aux archives Edison/SELNI ne permet pas de comprendre les raisons de cet abandon, ni celles du retour en grâce du territoire de Trino pour Edison quelques années plus tard : dépendent-elles de nouvelles évaluations techniques ? De l'échec du projet sur le site de Sestri Levante ? Ou bien d'autres facteurs, comme le souci d'impliquer Fiat et donc la proximité de Turin et de Milan ? Quoi qu'il en soit, l'intérêt d'Edison pour l'un et l'autre sites, avec un enchaînement chronologique incontestable, mérite d'être analysé.

La mise en scène d'un territoire très favorable à l'implantation de la centrale

La ville de Trino a été déclarée zone en dépression économique dans les années 1950³². Les principaux organes d'informations locaux pro-gouvernement donnent à lire un discours en faveur de la construction de la centrale nucléaire comme un facteur vertueux de transformation du territoire de Trino qui, de « localité sujette à la dépression économique », deviendrait « une florissante petite ville industrielle »³³. La position de Trino est décrite comme stratégique compte tenu à la fois du peu de kilomètres qui la séparent de Turin et de Vercelli, et de sa proximité avec Casale Monferrato, autre pôle industriel piémontais d'envergure.

Le principal argument mis en avant par les médias favorables à la construction de la centrale – et surtout par le quotidien *La Stampa* qui est proche des intérêts industriels turinois – porte sur le comportement de la population locale pour assurer le développement économique de son territoire en consentant à la réalisation de l'installation nucléaire. Cette approche intègre la logique de réalisation des grandes infrastructures de type *top-down*³⁴, cherchant à impliquer les citoyens et à créer un auditoire favorable aux argumentations pro-centrale. Selon ces médias, l'état d'esprit à éviter à tout prix est « l'inquiétude », assimilée à la peur du « progrès ».

77

« La Ligurie semblait être la région du Nord la plus adaptée à l'objectif, proche des principaux centres urbains. [...] Mais d'emblée les protestations fusèrent. De Gênes à La Spezia, ils protestèrent tous. On parla de rayonnements radioactifs [...]. Les dirigeants de la SELNI se sont efforcés de rassurer les organisations inquiètes, en vain [...]. On expliqua qu'aucun danger n'a jamais pesé sur les gens qui habitent aux abords des cinquante-huit réacteurs en activité dans le monde ; il en est de même en Italie, à Ispra, à Saluggia, ou encore pour les réacteurs de Latina et du Garigliano qui ne présentent aucun danger. Le front uni des alarmés demeura compact. »³⁵

Quant aux préoccupations touchant la santé de la population des abords de la centrale, elles ne sont pas jugées dignes d'intérêt :

« Et, disons-le tout de suite, pour éviter les propos équivoques qui ont alarmé la population de Ligurie au point qu'elle renonce à l'implantation de la centrale sur son territoire. Il n'existe aucune menace pour les populations, aucun danger de radioactivité ou de pollution de quelque nature. En définitive, le Piémont tirera avantage des craintes qui ont fait échouer le projet en Ligurie. »³⁶

Donc, une population « moins craintive » serait la condition *sine qua non* pour que se réalise sans anicroches le projet de centrale nucléaire. De ce point de vue, la zone de Trino est « experte » dans la mesure où les territoires limitrophes accueillent déjà les « réacteurs de recherche atomique d’Ispra et de Saluggia »³⁷.

Pourtant, les acteurs publics et privés qui poussent à la réalisation de la centrale savent que, faute de réglementations idoines en vigueur, les choses sont loin d’être simples et réalisables sur de courts délais. D’autant que la création d’une grande infrastructure suit un calendrier différent de celui que les règles de la compétition électorale imposent à la politique. C’est la raison pour laquelle, entre l’été et l’automne 1960, la correspondance entre le maire démocrate-chrétien de Trino, Piero Massini, et les ministres compétents³⁸, tourne de plus en plus autour du retard pris par les institutions centrales pour l’établissement et l’octroi des autorisations. Cette préoccupation est liée au renouvellement des administrations locales prévu pour l’automne 1961. De leur côté, les médias favorables à l’initiative privée dans le domaine nucléaire insistent sur le fait que ce retard n’est pas dû à un revirement du gouvernement et encore moins à un changement d’attitude de la population locale. Bien au contraire, la population est systématiquement décrite comme très favorable à la réalisation de la centrale et sa « perplexité » serait due aux retards, comme nous pouvons le lire dans un article d’un des principaux quotidiens économiques de l’époque :

« Concernant l’état de perplexité dans lequel est plongée la province de Vercelli relativement aux obstacles qui empêcheraient la réalisation de la centrale nucléaire de Trino, selon des informations issues des milieux ministériels compétents il n’y a pas de “veto” mais un simple retard dans l’octroi de l’autorisation de construction de la centrale nucléaire de SELNI. Ce retard est à attribuer [...] à la “carence” législative actuelle dans ce domaine. Ces précisions serviront à tranquilliser l’opinion publique de la province de Vercelli qui est vivement intéressée par l’implantation d’une centrale nucléaire facteur de progrès économique pour la région. »³⁹

Il existe naturellement une position diamétralement opposée qui estime que le processus conduisant à la réalisation de la centrale est bien trop rapide compte tenu du vide législatif en la matière en Italie à cette époque. À l’inverse, pour le discours démocrate-chrétien et, particulièrement au sein du gouvernement, pour l’entourage de Pella et pour l’aile droite du parti, la question doit être abordée sous un autre angle : s’il faut réellement rechercher une cause à la lenteur des procédures concernant les installations nucléaires en Italie, le fait que la première pierre de l’édifice ne soit toujours pas posée ne dépend pas des circonstances politiques mais

d'une réglementation italienne obsolète. Le sujet est donc classé comme pur « problème technique ». C'est la législation qui n'est pas suffisamment adaptée au progrès tandis que la population, qui n'est absolument pas préoccupée, ne représente pas un obstacle à l'arrivée de la technologie du futur sur le territoire de Trino.

Passant à une dimension plus microsociologique, examinons maintenant les arguments développés par le front en faveur de la réalisation de la centrale sur Trino et défendus par l'un des principaux acteurs des institutions locales.

La centrale tant attendue

Au niveau local, le maire de Trino, Piero Massini, a été l'un des acteurs les plus actifs. Engagé politiquement du côté de la DC, Massini est également, dans les années 1950, directeur du consortium agricole de Trino et président de l'Institut autonome pour les logements sociaux (IACP – *Istituto autonomo di case popolari*⁴⁰) de Vercelli⁴¹. Son activité politique a eu pour but de faire valoir auprès des élites démocrates-chrétiennes locales et nationales la nécessité de construire la centrale nucléaire sur la commune de Trino et le caractère urgent de sa réalisation. Dans sa présentation du projet, Massini insiste auprès de ses interlocuteurs nationaux sur le fait que « l'attente du début des travaux [est] très vive du côté de la population »⁴². Cet état d'esprit se retrouve également, selon Massini, dans les populations des communes limitrophes.

Pour le maire de Trino, un élément à ne pas sous-estimer et qui peut avoir un effet démultiplicateur sur le capital électoral de la DC est le fait que les municipalités autour de Trino sont dirigées par des administrations « socialo-communistes » et que « donner du travail » à la population de cette commune serait une démonstration de la pertinence des « activités » des « administrations démocrates-chrétiennes » et des lois [démocrates-chrétiennes] en faveur « des plus démunis afin d'éliminer le grave fléau du chômage »⁴³. En d'autres termes, sur le sujet fondamental du chômage, la réalisation de cette œuvre représenterait pour la DC un avantage incontestable dans la bataille contre le PSI et le PCI.

Dès les premiers mois de l'année 1957, Massini avait transmis à une personnalité notoire de la DC la nouvelle du projet de réalisation d'une centrale nucléaire par les groupes industriels Fiat et Edison et il avait annoncé que Trino était considéré comme un « site approprié »⁴⁴. Le destinataire de cette communication était Giuseppe Pella, personnalité de premier plan sur la scène politique jusqu'en 1962 où son opposition à la nationalisation de l'industrie de production électrique le met hors-jeu de l'exécutif⁴⁵. Pella était un des représentants démocrates-chrétiens

de la circonscription électorale dont faisait partie Trino et cet homme politique piémontais était connu pour ses prises de position en faveur d'une utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, déjà théorisée par Jean Monnet au sein des institutions européennes de l'époque⁴⁶. Ces deux éléments font de Pella l'un des principaux interlocuteurs auxquels le maire de Trino adresse périodiquement ses requêtes.

En réponse à la proposition de Massini, le député piémontais promet d'utiliser son propre capital social en contactant directement Edison⁴⁷. Les archives que nous avons consultées révèlent que la société Edison estimait en 1957 que cette « zone ne se prêt[ait] pas à l'implantation d'une centrale de ce type »⁴⁸. Parmi les relations de Pella, figuraient également des dirigeants de Fiat. Après s'être mis en contact avec eux, Pella informe les représentants de la DC de la province de Vercelli que la présidence de Fiat avait « en cours un projet de centrale nucléaire expérimentale précisément sur la zone de Trino Vercellese »⁴⁹.

80

Toujours en 1957, le maire de Trino obtient l'information selon laquelle Edisonvolta s'intéresserait à la commune de Saluggia pour y implanter la centrale. Il met donc tout en œuvre pour que sa commune soit retenue. Massini écrit à Pella et le prie non seulement de rester en contact avec Vittorio Valletta de Fiat mais aussi de créer des liens avec la direction d'Edison en soumettant le nom de l'ingénieur Valerio qu'il présente comme « [l'] élément le mieux à même d'intervenir directement pour le problème en question »⁵⁰. Dans cette optique, le député de Vercelli, Renzo Franzo – un des plus hauts représentants démocrates-chrétiens des intérêts du secteur agricole – se montre lui aussi très coopératif. Quelques jours après avoir été sollicité par Massini, il lui rapporte avoir contacté l'ingénieur Valerio qu'il a « particulièrement encouragé à choisir la zone de Trino pour l'implantation du site »⁵¹.

Pella fait donc partie des représentants de la DC interpellés par le maire Massini qui se déclarent prêts à « suivre en personne le dossier »⁵² et, en sa qualité de ministre des Affaires étrangères, il se montre plein d'espoir quant à la capacité du ministère de l'Industrie à annoncer sous peu des nouvelles positives et « conformes aux attentes communes »⁵³.

Le sujet de l'autorisation de construction de la centrale nucléaire acquiert une telle importance qu'elle finit par obtenir l'attention de l'ensemble du gouvernement et de la direction du parti. De son côté, SELNI avait demandé cette autorisation au ministère de l'Industrie et du Commerce et le CNRN devait se prononcer dans le courant du mois d'avril⁵⁴. Mais ce n'est que trois ans plus tard, en même temps que se profile l'échec du projet d'installation à Sestri Levante et alors qu'on apprend que l'autorisation ministérielle pour le démarrage des travaux va être soumise à l'avis du Conseil des ministres, que le maire de Trino commence à agir en profondeur et à activer son

propre réseau de connaissances officielles où figurent également certaines personnalités de très haut rang dans la hiérarchie ecclésiastique locale⁵⁵. Massini sollicite le professeur Cesare Massa – doyen d'un des lycées scientifiques les plus renommés de la province de Vercelli, secrétaire provincial de la DC, futur prêtre et figure de proue de l'église de la région de Vercelli – afin qu'il intervienne en faveur de l'installation de la centrale nucléaire auprès des ministres compétents, en particulier Aldo Moro et Amintore Fanfani⁵⁶. Massini invite explicitement Massa à rappeler à ceux auxquels « appartient la responsabilité de la décision, que nous devons (quel qu'en soit le moyen) nous y mettre tous autant que nous sommes [...] pour jouir équitablement de ce que Dieu a créé de beau et de bon pour tous les hommes »⁵⁷.

Le chômage est l'argument récurrent et principal des incessantes requêtes du maire de Trino. Lorsqu'il demande le concours de Luigi Scalfaro – qui est alors député de Vercelli et sous-secrétaire au ministère de l'Intérieur – « pour que le ministre Colombo accorde au plus vite la permission de commencer les travaux », Massini précise que l'activité de la centrale permettrait d'employer 2 000 ouvriers pendant 4 ans et conférerait à la ville de Turin « un nouveau visage et un avenir au progrès certain »⁵⁸. Par ailleurs, le maire démocrate-chrétien est très souvent sollicité pour des demandes d'emploi. Aussi répond-il régulièrement aux demandes, qui proviennent même d'évêques des régions du sud de l'Italie, en promettant de les honorer dès lors que la situation se dénouerait, invitant les requérants à s'associer à l'activité de *lobbying* auprès de la direction de la DC⁵⁹.

Comme cela apparaît de façon toujours plus claire au travers des missives du maire Massini, en l'absence d'une réglementation législative dans le domaine du nucléaire, la question de la réalisation de la centrale à Trino ne dépend pas seulement d'une simple autorisation du ministère de l'Industrie et du Commerce. Peu à peu, la décision relève de la compétence du Conseil des ministres tout entier et la question, qui commence à faire débat au cours du second semestre 1960, se répercute également au niveau du Parlement. Déjà au cours de l'été 1960, des réponses motivées aussi par la nécessité de répondre au « problème général » de l'autorisation à accorder « à la société Edison comme à tous les privés de créer des installations électronucléaires » montrent combien la réalisation de la centrale sur Trino est une question désormais davantage politique que technique⁶⁰. Durant toute la seconde moitié de l'année 1960, le maire de Trino sollicite les parlementaires, contactés dès 1957 pour la centrale, afin que l'autorisation soit délivrée avant les élections municipales⁶¹ de l'automne 1961 pour lui permettre de la mettre à son actif⁶².

En février 1961, Massini reçoit des nouvelles de « milieux compétents et proches » selon lesquelles les obstacles qui empêchaient la délivrance de

l'autorisation ministérielle sont désormais dépassés et que, par conséquent, le ministre de l'Industrie Colombo « ne devrait plus avoir aucune difficulté à signer le décret d'autorisation ». Sur la base de ces informations, le maire de Trino sollicite à nouveau les représentants démocrates-chrétiens, en particulier le député Pastore, pour s'assurer du succès de l'opération car « le silence se prolonge pourtant »⁶³. En février 1961, Pella écrit à Massini pour lui rappeler que le ministre Colombo ne peut « faire adopter aucune mesure » puisque la loi sur les autorisations doit encore être approuvée par le Sénat. Le commentaire noté au crayon à papier sur le courrier de Massini est « Patience ! Patience ! »⁶⁴

Début 1961, le milieu parlementaire démocrate-chrétien assure Massini du travail de *lobbying* en cours auprès du gouvernement et des principaux décideurs sur la question de la centrale⁶⁵. Fin février, rien n'a bougé et le maire de Trino commence à brandir « l'inquiétude » qui gagne la population. Pour le maire de Trino, l'inquiétude de la population de Trino – à la différence de celle de Sestri Levante – est liée à la préoccupation de ne pas voir commencer les travaux de construction de la centrale⁶⁶. Malgré les « difficultés surgies en séance parlementaire », la municipalité de Trino cède en décembre 1960⁶⁷ les terrains à SELNI et, en mai 1961⁶⁸, le préfet de Vercelli autorise la municipalité « à aliéner le sol ».

Si la genèse de la centrale électronucléaire de Trino reflète les volontés nationales qui s'expriment au sein de la DC et des gouvernements nationaux, elle doit aussi beaucoup aux mobilisations des acteurs locaux, véritables médiateurs⁶⁹ qui construisent sur le terrain les conditions du consentement des populations et agissent concrètement à travers leurs réseaux de connaissances en utilisant divers registres rhétoriques et argumentatifs.

Conclusion

Au début des années 1960, les acteurs favorables à la réalisation de la centrale sur la commune de Trino se sont trouvés davantage confrontés à une nécessité qu'à un objectif : celle de créer les conditions pour rendre légitime la centrale, en calmant à la fois les oppositions et les craintes relatives à l'atome et en neutralisant d'éventuels conflits. À bien y regarder, la finalité était double : rassurer les décideurs institutionnels et les investisseurs privés. Ainsi faut-il analyser la construction sociale d'un contexte qui a présenté la population locale comme favorable – voire dans un état d'attente impatiente – à la réalisation de la centrale. Favorable au point de « s'inquiéter » d'éventuels retards et de « vouloir » la construction de cette installation nucléaire. Il fallait par ailleurs présenter la technologie de la centrale comme absolument sûre puisque certifiée comme telle

par les techniciens, ces derniers jouant dans ce discours le rôle de l'élite détentrice d'un savoir technique très spécialisé. Le discours du front pro-centrale s'articule autour de deux registres argumentatifs : l'*argumentum ad populum* et l'*argumentum ad verecundiam*, l'argument du nombre sur les intérêts économiques en jeu et l'argument d'autorité sur les questions sanitaires et techniques⁷⁰. C'est l'argument du nombre qui a manqué en Ligurie tandis que les opposants à l'implantation de la centrale exposaient des points de vue techniques diamétralement opposés à ceux qui étaient avancés par les partisans de l'installation nucléaire⁷¹.

Néanmoins, le débat n'est pas à sens unique. Il existe, ainsi que nous l'avons vu en Ligurie, un contre-discours élaboré par les opposants à la réalisation de la centrale nucléaire. Celui-ci vise non seulement à réfuter les arguments des partisans de la centrale mais également à asseoir un point de vue autonome et antagoniste, ici aussi selon une modalité *top-down* plus que *bottom-up*, et orchestrée non plus par l'élite politique au pouvoir, mais par l'élite politique de l'opposition (le PCI et le PSI et leurs principaux organes d'informations) et par certains intérêts économiques alliés pour l'occasion.

83

Dans le cas de Trino, le contre-discours n'est ni structuré ni mobilisateur, contrairement au cas de Sestri Levante où, pour empêcher l'appauvrissement des ressources touristiques, les élites politiques socialistes et communistes politisent les milieux de l'économie locale opposés à la centrale. À Trino, dans les années 1950, le tourisme ne représente pas une ressource et l'argument des opposants à la centrale a donc comme unique levier la question de la sécurité sanitaire, qui est rejetée par les partisans de la centrale comme un *a priori* infondé. C'est précisément sur la prétendue sécurité absolue des installations électronucléaires que se concentrent les rares critiques exprimées sur le territoire de Trino et c'est sur ce thème principal que se construit le plus efficacement le contre-discours visant à démystifier l'argumentation des techniciens d'Edison, avancée par les pro-centrale, lesquels utilisent à leur tour le fait que l'absolue sécurité des installations peut être démontrée pour taxer les opposants de « peureux », « protestant par ignorance »⁷².

Selon les tenants du contre-discours, ni la documentation technique présentée et publiée alors par les techniciens d'Edison ni celle des traités d'Euratom⁷³ ne peuvent démontrer la sûreté des installations. Le risque d'accidents nucléaires est l'argument principal diffusé auprès de la population de Trino par les porte-paroles du contre-discours pour déclencher dans l'opinion publique un mouvement de protestation similaire à celui de Sestri Levante.

Il faut savoir qu'au niveau national, la position du PSI et du PCI était dans les années 1950 et 1960 tout à fait favorable au développement de

l'énergie nucléaire en Italie. Même le PCI de Gênes et de La Spezia, et les milieux ouvriers et syndicalistes de l'économie industrialo-portuaire de l'entreprise ligure Ansaldo⁷⁴ étaient au départ favorables à la réalisation de la centrale de Vallegrande. Pourtant, ils n'ont pas réussi à imposer leur point de vue.

En l'absence actuelle de sources fiables concernant la dialectique locale/nationale de la gauche sur le dossier ligure et à la lumière de la lutte idéologique menée surtout par le PCI contre les « monopoles capitalistes » et la société privée Edison, montrée du doigt comme proche des pouvoirs forts du gouvernement italien et des États-Unis, on peut avancer une hypothèse plausible : la position du PCI de Ligurie aurait évolué localement vers l'opposition à la centrale sous l'impulsion de deux types de logiques convergentes, celle du rejet de l'entreprise privée dans le domaine du nucléaire civil privé et celle du soutien aux secteurs économiques du tourisme et du commerce de la côte ligure qui représentaient potentiellement un nouvel électorat à conquérir au-delà de la base ouvrière traditionnelle.

84

Quoi qu'il en soit, il ne s'agit nullement dans le cas de Sestri Levante d'une opposition de type environnementaliste semblable à celles qui surgiront dans le courant des années 1970 et 1980 en différentes places de l'Occident industrialisé⁷⁵. Qu'ils soient pro ou anti, les acteurs d'alors ne remettent absolument pas en cause les avantages de l'énergie nucléaire à finalité pacifique et, même, comme dans le cas de Trino, ils l'exaltent comme vecteur de modernité. Pour Sestri, les justifications et les argumentations de l'opposition à la centrale s'appuient sur la défense du paysage et des beautés esthétiques des lieux, angle d'attaque totalement dénué de considérations environnementalistes mais subordonné et déterminé par la défense des structures économiques liées au tourisme. Nous sommes en présence de logiques de conflits/confrontations ou d'alliances/convergences qui dépendent à la fois de la lecture des intérêts et des vocations du territoire par les acteurs politiques, économiques et sociaux, et des rapports de force à l'œuvre entre ces derniers.

Résumé : Les débats autour de la réalisation d'une troisième centrale électrique italienne, entre la fin des années 1950 et le début des années 1960, présentent, à quelques années de distance, deux configurations extrêmement différentes du processus d'implantation : d'un côté, un projet d'installation sur la côte de la Ligurie qui échoue en 1960 ; d'un autre, le même projet approuvé et réalisé sur la commune de Trino, dans la province de Vercelli. L'analyse des archives de la bibliothèque municipale de Trino – contenant les rapports sur les mobilisations locales dans la commune de Sestri Levante contre l'installation d'une centrale nucléaire sur la côte ligure, et la correspondance entre le maire de Trino, certaines personnalités politiques locales et nationales de la Démocratie chrétienne (DC), et les dirigeants de la société privée en charge du projet – nous permet d'apprécier le rôle des élus locaux venus en soutien ou en opposition contre ce projet. Dans la littérature en sciences sociales, ce rôle est généralement tenu pour secondaire, dans une période caractérisée par le triomphe des projets d'infrastructures énergétiques portées par des États-nations.

85

Abstract: The debate surrounding the building in Italy of a third nuclear power plant, carried out between the end of the 1950s and the beginning of the 1960s, presents two very different configurations around the installation process. The plan to install the plant on the coast of Liguria failed in 1960, while the same project was approved and carried out in the municipality of Trino, in the province of Vercelli (Piedmont). Through a study of the archives of the municipal library of Trino – which hold the reports on the forms of mobilization carried out in the town of Sestri Levante (Liguria) against the building of a nuclear power plant, along with the correspondence between the mayor of Trino, local and national members of the Christian Democratic Party (DC) and the leaders of the private company in charge of the project – this chapter highlights the role played by local elected officials against and in favor of the plant. In social science literature, this aspect of the story is usually held to be of secondary importance, in a period characterized by the triumph of state-led national energy projects.

Notes de fin

1. P. Le Galès, 2003 ; J. Kooiman, 1993.
2. L. Bobbio, 2012 ; J. Lolive, 1999.
3. Nous souhaitons remercier Ugo Falabrino de la bibliothèque municipale de Trino (VC) où est conservé l'important carton d'archives source prioritaire de nos recherches ; les anciens travailleurs de la centrale « Enrico Fermi » Giovanni Casula, Paolo Pilato et Mario Novella ; Pierfranco Irico du *Circolo culturale trinese* ; la mairie de Trino et ses élus municipaux Alessandro Portinaro, Giovanni Ravasenga et Giovanni Tricerri ; Bruno Ferrarotti ; Sandra Chinelli et l'Hôtel *Il Convento*. Merci à Mauro Elli pour son accompagnement dans les phases initiales du projet sur le terrain de Trino.
4. La société électronucléaire italienne (SELNI) est formée *ad hoc* en 1955, avec un capital mixte majoritairement privé. Le groupe privé Edison détient en effet 55 % du capital de la SELNI, les sociétés privées Sade, SeltValdarno et Seso en détiennent 30 %, et les sociétés publiques de la Finelettrica (Trentina et Sip) seulement 15 %. Le contrat avec Westinghouse – sélectionnée parmi diverses sociétés concurrentes américaines et anglaises pour la construction du réacteur à proprement parlé – date de 1957 et est révisé, sur le plan tant économique que technique, en mai 1959.
5. La société Edison a confirmé en 2017 à Mauro Elli, notre collègue sur cette recherche, l'impossibilité d'accéder aux archives de SELNI. Voici ce que rapporte le site *Lombardia beni culturali* à propos des archives Edison : « Les archives historiques sont conservées sur place. La documentation est stockée dans un entresol qui, outre le fait d'avoir subi diverses inondations, contribue, principalement par le manque d'aération, à la dégradation de ces précieux documents. Malgré ces conditions, une bonne partie de la documentation (environ 60 %) est classée dans des dossiers d'archives ; le reste – dans une accumulation de papiers désordonnés, voire disséminés – pourrait, après examen, être partiellement mis au rebut ». Cf. : « Centro per la cultura d'impresa : censimento descrittivo degli archivi d'impresa della Lombardia 1998-2011 », *lombardiabeniculturali.it*, consulté le 23 janvier 2019, (www.lombardiabeniculturali.it/archivi/progetti/MIPR0003B8/).
6. « Un grande impianto elettronucleare sorgerà sulla riviera ligure di levante », *La Stampa*, 7 janvier 1960.
7. « Sorge una centrale nucleare nell'incanto della riviera di Levante », *La Stampa*, 8 janvier 1960.
8. G. Giovannini, « La riviera di levante non vuole la centrale nucleare a Moneglia », *La Stampa*, 9 janvier 1960.
9. La conférence est organisée pour l'essentiel par le parti communiste de Ligurie, à l'initiative du maire PCI Oreste Ocule, et elle reçoit le soutien du parti socialiste, d'un grand nombre de maires du secteur et des acteurs du tourisme et du commerce local.
10. Commune de Sestri Levante, « Conférence pour l'examen de la situation résultant du projet d'installation d'une centrale nucléaire

dans la localité de Vallegrande », dossier 644 « Centrale atomique (1960-1973), Carnevali 1950-1960 », archives municipales de Trino.

11. G. Iannuzzi 2017 ; L. Cigliani, 2017.

12. « Preoccupazioni a Verbania per il reattore atomico di Ispra », *La Stampa*, 14 avril 1957.

13. Commune de Sestri Levante, *ibid.*

14. Commune de Sestri Levante, *ibid.*

15. G. Mori, 1989.

16. Commune de Sestri Levante, *ibid.*

17. Commune di Sestri Levante, *ibid.*

18. B. Curli, 2000.

19. À propos de l'histoire de l'entreprise Edison : G. Sapelli, 1994.

20. Parmi les membres de la société civile, on compte 28 membres de comités citoyens, 25 simples citoyens, 2 hôteliers, 3 représentants des syndicats d'initiative, 1 représentant d'association de commerçants (commune de Deiva marina), 1 industriel, 2 présidents d'associations d'établissements balnéaires, le curé de San Bartolomeo, 1 conseiller technique nucléaire, 1 observateur de la Chambre de commerce, 1 assureur, 1 « observateur de Milan » et 1 écrivain (Nino Palumbo, journaliste et homme de lettres). Parmi les 80 membres du monde politique, on compte 13 parlementaires (6 du PSI, 5 du PCI et 2 de la DC) et 67 représentants locaux (maires, adjoints, conseillers provinciaux et municipaux).

21. La Confédération générale italienne du travail, important syndicat italien créé en 1944 autour de personnalités du parti communiste, du parti socialiste et du parti démocrate-chrétien, et qui, après une première scission en 1948 et une seconde en 1950, reste essentiellement proche du PCI.

22. Informations collectées sur le site dédié à l'histoire de la Chambre des députés (<https://storia.camera.it/>) et sur celui du Sénat (www.senato.it/4674).

23. G. Mori, 1994 ; V. Castronovo, 2012.

24. Cf (<https://storia.camera.it/>) et (www.senato.it/4674).

25. A. Zanini, 2012.

26. Commune de Sestri Levante, *Ibid.*

27. Outre ce matériel d'archives, nous bénéficions d'entretiens approfondis menés auprès de quatre témoins privilégiés. Nous avons en particulier recueilli le point de vue des maires à la tête de la municipalité de 1987 à 2012 et d'un représentant notoire de l'association environnementaliste *Legambiente*, fin connaisseur du terrain et du débat environnemental qui a eu lieu à Trino.

28. Giuseppe Pella, originaire de Biella (Piémont), fut un représentant de l'aile libérale de la droite démocrate-chrétienne au Parlement dès l'élection de l'Assemblée constituante de 1946 ; il fut ministre des Finances par la volonté expresse de Luigi Einaudi avant l'entrée en vigueur de la Constitution en 1948, sous-secrétaire aux Finances puis

ministre des Finances, du Trésor et du Budget dans les gouvernements De Gasperi de 1947 à 1953, président du Conseil des ministres en 1953 à nouveau sur l'impulsion d'Einaudi. Il revint au gouvernement comme ministre des Affaires étrangères de 1957 à 1958, après avoir présidé l'Assemblée commune de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

29. Lettre du 21 mars 1957 de Vittorio Valletta à Giuseppe Pella.

30. Edisonvolta est une société du secteur électrique constituée en 1946 par le groupe Edison et dédiée à la conception de centrales nucléaires. Archives historiques Mediobanca Vincenzo Maranghi, www.archivistoricomedioabanca.it, site consulté le 15 avril 2022. Voir A. R. Rigano, 2002.

31. Communication de l'ingénieur Giorgio Valerio de la société Edisonvolta du 23 avril 1957.

32. Délibération du Conseil municipal de Trino du 23 avril 1959, n° 277.

33. « La centrale atomica a Trino risolleverà una zona depressa », *La Stampa*, 22 juillet 1960.

34. P. Magnatti *et al.*, 2005.

35. *Ibid.*

36. « La centrale elettronucleare sorgerà nel Vercellese invece che in Liguria », *La Stampa Sera*, 22 mars 1960.

37. L. Caramiello, G. De Salvin, 2015, p. 74.

38. Lettre du 18 octobre 1960 de Massini à Pella ; Communication du 23 juin 1960 du ministère des Travaux publics en réponse à Piero Massini.

39. « Nessun veto a Roma sulla centrale nucleare di Trino Vercellese », *Il Sole*, 10-11 octobre 1960.

40. NdIT : l'équivalent français des bailleurs HLM des collectivités locales. Les IACP étaient contrôlées en Italie par les provinces.

41. Note interne de la compagnie des carabinieri, division Vercelli, du 18 avril 1951, in Archives d'État Vercelli, cabinet du préfet, partie II, carton 222, varia par commune : Trino.

42. Rapport du 22 juillet 1960 du maire Pierino Massini au conseil exécutif provincial de la DC sur la centrale électronucléaire de la société SELNI. Document du dossier *Selni, corrispondenza*, classeur 644, « Centrale atomica. 1960-1973 - Carnevali 1950-1960 », xv, 2741, archives de la commune de Trino (province de Vercelli).

43. *Ibid.*

44. Lettre du 14 mars 1957 de Massini à Pella.

45. W. E. Crivellin, 2015.

46. P. Cacace, G. Mammarella, 2013.

47. Lettre de Giuseppe Pella du 12 avril 1957.

48. Communication de la société Edison à Renzo Franco, 23 avril 1957.

49. Lettre de Pella au conseiller provincial Ignazio Tavano, 30 mars 1957.
50. Lettre de Massini à Pella du 8 avril 1957.
51. Lettre de Renzo Franzo du 19 avril 1957.
52. Lettre de Giuseppe Pella du 28 juin 1960.
53. Lettre de Giuseppe Pella du 6 avril 1960.
54. Communication de l'ingénieur Basilio Focaccia à Renzo Franzo, secrétaire de la présidence de la Chambre des députés, le 22 avril 1960.
55. Lettre du 23 juin 1960 à l'archevêque de Vercelli, monseigneur Francesco Imberti
56. Lettre du 25 juillet 1960 de Massa à Massini.
57. Lettre du 6 juillet 1960 de Massini à Massa.
58. Lettre du 14 juin 1960 de Massini à Oscar Luigi Scalfaro.
59. Lettre du 27 juin 1960 de Piero Massini à monseigneur Secondo Tagliabue, évêque d'Anglona-Tursi (province de Matera), et réponse du ministre de l'Industrie et du Commerce à la requête du 13 juin 1960 de l'évêque Tagliabue. Voir la lettre du 5 mai 1960 de monseigneur Tagliabue au ministre de l'Industrie Colombo. Monseigneur Tagliabue avait été le curé de Trino.
60. Déclaration du 17 août 1960 du député Giacomo Bologna au conseiller municipal de Trino, Leandro Rondano.
61. Lettre du 18 octobre 1960 de Massini à Pella, Colombo et Pastore.
62. Massini ne s'y présente finalement pas, ayant été obligé de démissionner le 24 juin 1961 à la suite du jugement le condamnant pour fraude électorale ; cf. les archives de *La Stampa* du 24 juin 1961, www.archiviolaStampa.it, consulté le 19 novembre 2020.
63. Lettre du 9 février 1961 de Massini au secrétaire particulier de Pastore. Le 28 janvier 1961 Massini avait écrit directement à Colombo, au sous-secrétaire à l'Industrie Nullo Bragi, au ministre de l'Intérieur Oscar Luigi Scalfaro. Sans réponse de leur part, il s'adresse donc aux autres membres du gouvernement.
64. Lettre du 8 février 1961 de Pella à Massini.
65. Télégramme du 17 février 1961 de Pella à Massini ; communication du 14 février 1961 de Scalfaro à Massini.
66. Lettre du 28 février 1961 de Massini à Ferrarotti.
67. Acte de « cession par vente de terrains communaux pour la construction d'une centrale nucléaire » daté du 22 décembre 1960. Délibération du conseil municipal du 10 septembre 1960 n° 402, approuvée par le conseil exécutif de la province le 3 novembre 1960, n° 2915.
68. Décret de la préfecture de Vercelli du 23 mai 1961, n° 29151 Div.2.
69. G. Gribaudo, 1991.
70. C. Perelman, L. Olbrechts-Tyteca, 1958.
71. Cf. le commentaire d'Angelo Landi dans le quotidien national *L'Unità* du 6 août 1960.

72. *Ibid.*

73. Les traités d'Euratom abordent de façon frontale la question des risques et des dangers de la radiocativité pour la santé des populations qui habitent aux abords des sites de production d'énergie nucléaire.

74. Sur l'histoire du secteur nucléaire au sein de l'entreprise Ansaldo : B. Curli, 2001.

75. Voir le chapitre d'Elisabetta Bini sur l'échec de la centrale nucléaire de Trino 2 dans les années 1980.

Bibliographie

- Bobbio L., 2012, *La democrazia non abita a Gordio. Studio sui processi decisionali politico-amministrativi*, Milan, Franco Angeli.
- Cacace P., Mammarella G., 2013, *Storia e politica dell'Unione europea : 1926-2013*, Laterza, Rome-Bari.
- Caramiello L., Salvin G. De, 2015, *L'energia politica. La vicenda del nucleare civile nel bel paese*. Naples, Editoriale Scientifica, (<https://core.ac.uk/download/pdf/55137886.pdf>).
- Castronovo V., 2012, *Il gioco delle parti. La nazionalizzazione dell'energia elettrica in Italia*, Milan, Rizzoli.
- Cigliani L., 2017, « Italian Mass Media and the Atom in the 1960s : the Memory of Hiroshima and Nagasaki and Peaceful Atom (1963-1967) », in E. Bini, I. Londero I. (dir.), *Nuclear Italy. An International History of Italian Nuclear Policies during the Cold War*, Trieste, EUT, p. 165-180.
- Crivellini W. E., 2015, « Giovanni Pella », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Rome, Treccani, vol. 82, p. 113-117, (www.treccani.it/enciclopedia/giuseppe-pella_%28Dizionario-Biografico%29/).
- Curli B., 2000, *Il progetto nucleare italiano (1952-1964). Conversazioni con Felice Ippolito*, Soveria Mannelli, Rubbettino.
- Curli B., 2001, « Il nucleare », in V. Castronovo (dir.) *Storia dell'Ansaldo*, vol. 8, « Una grande industria elettromeccanica, 1963-1980 », Rome-Bari, Laterza, p. 109-142.
- Gribaudo G., 1991, *Médiatori. Antropologia del potere democristiano nel Mezzogiorno*, Turin, Rosenberg et Sellier.
- Iannuzzi G., 2017 « Italian Science Fiction, Nuclear Technologies : Narrative Strategies between, the “ Two Cultures ” (1950s-1970s) », in E. Bini, I. Londero I. (dir.), *Nuclear Italy. An International History of Italian Nuclear Policies during the Cold War*, Trieste, EUT, p. 181-198.
- Kooiman J. (dir.), 1993, *Modern Governance : New Government – Society Interactions*, Londres, Sage.
- Le Galès P., 2003, *Le retour des villes européennes. Sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Lolive J., 1999, *Les contestations du TGV Méditerranée : projet, controverse et espace public*, Paris, L'Harmattan.
- Magnatti P., Ramella F., Trigilia C., Viesti G., 2005, *Patti territoriali. Lezioni per lo sviluppo*, Bologne, Il Mulino.

- Mori G., 1989, « La nazionalizzazione in Italia. Il dibattito politico-economico », in P. Bolchini, V. Castronovo, R. Giannetti, L. Hannah, P. Hertner, G. Mori, H. Morsel, F. A. Roversi-Monaco, G. Zanetti, *La nazionalizzazione dell'energia elettrica. L'esperienza italiana e di altri paesi europei – Atti del Convegno internazionale di studi del 9-10 novembre 1988 per il xxv anniversario dell'istituzione dell'Enel*, Rome-Bari, Laterza.
- Mori G., 1994, « La nazionalizzazione in Italia. Il dibattito politico-economico », in V. Castronovo (dir.), *Storia dell'industria elettrica in Italia. Gli sviluppi dell'Enel*, Rome-Bari, Laterza, vol. 5, p. 147-174.
- Perelman C., Olbrechts-Tyteca L., 2008, *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles.
- 92 Rigano A.R., 2002, « La Banca d'Italia e il progetto ENSI. Fonti per la storia dello sviluppo energetico italiano degli anni cinquanta nelle carte dell'Archivio della Banca d'Italia », *Quaderni dell'Ufficio Ricerche Storiche*, 4, Banca d'Italia.
- Sapelli G., 1994, « La Edison di Giorgio Valerio », in V. Castronovo (dir.), *Storia dell'industria elettrica in Italia. Dal dopoguerra alle nazionalizzazioni*, vol. 4, Rome-Bari, Laterza, p. 521-546.
- Zanini A., 2012, *Un secolo di turismo in Liguria. Dinamiche, percorsi, attori*, Milan, Franco Angeli.